

# Propriété L'initiative se heurte aux objectifs de la table ronde

**Encourager l'accès à la propriété privée en allégeant les charges fiscales induites. La proposition aléchant des propriétaires immobiliers se heurte à un obstacle de taille: l'état des finances fédérales.**

Philippe Castella/ROC

La Suisse ne compte que 31% de propriétaires de leur logement contre 54% en France, 66% en Grande-Bretagne et même 78% en Norvège. Ces statistiques chocs ont incité la Société suisse des propriétaires fonciers à lancer une initiative. Munie de 155.000 signatures, elle a été déposée en 1993 au plus fort de la crise de l'immobilier.

## Double objectif

Elle se fonde sur le désir largement partagé de vivre dans ses propres murs. Son objectif est double: faciliter l'accès à la propriété privée et par ce biais relancer l'immobilier et toute l'économie. Le moyen choisi consiste en des dégrèvements

fiscaux en faveur des propriétaires immobiliers. Concrètement, les initiateurs proposent cinq mesures d'allègement. Les deux premières concernent l'épargne en vue d'acquiescer un logement. Elle peut être déduite du revenu et les fonds utilisés provenant des deuxième et troisième piliers sont imposés à un taux préférentiel. Les trois dernières mesures touchent à la valeur locative (valeur fictive qui s'ajoute au revenu sur les feuilles d'impôts). Elle doit être fixée à un taux modéré.

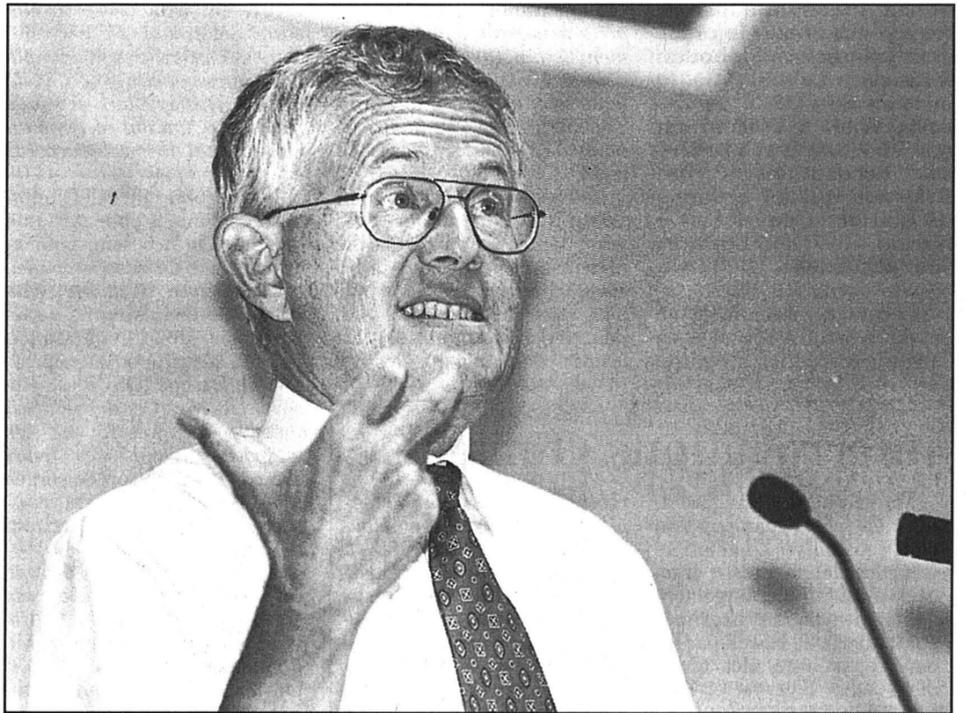
Durant les dix ans après l'acquisition, elle doit être réduite. Enfin, une fois fixée, elle ne peut plus être adaptée jusqu'à la vente du logement. Le malheur de cette initiative, c'est de tomber au pire moment. Lors de la table ronde d'avril dernier sur les finances, Kaspar Villiger a fait du rejet de cette initiative une condition sine qua non au compromis élaboré. Motif: son acceptation engendrerait un manque à gagner de 400 à 500 millions de francs pour la Confédération (plus 1 à 1,4 milliard de francs pour les can-

tons). Pour notre ministre des Finances, on ne peut pas exiger des sacrifices de chacun et en même temps offrir un cadeau à un groupe particulier déjà privilégié.

## Radicaux divisés

Kaspar Villiger a réussi à entraîner le Parti radical dans son sillage, même si d'aucuns se sont laissés envoûter par les chants des sirènes, au rang desquels la section neuchâteloise. Après bien des tergiversations, les démocrates-chrétiens se sont alignés. Leur besoin actuel de montrer patte blanche avant l'élection de deux nouveaux conseillers fédéraux l'a emporté sur leur envie naturelle de séduire un électoral campagnard majoritairement propriétaire. L'ensemble de la gauche salue en Kaspar Villiger un nouveau défenseur de sa cause. Seuls l'UDC, les libéraux et l'Usam ont volé au secours de propriétaires décidément bien abandonnés par leurs alliés traditionnels.

PCA



Le conseiller fédéral Kaspar Villiger est un opposant acharné de l'initiative «Propriété du logement pour tous». photo ASL-a

## Relancer l'économie

Pour les initiateurs, la Suisse doit cesser de rester à la traîne des pays industrialisés en matière de propriété du logement. Encourager la propriété découle d'un mandat constitutionnel adopté par le peuple en 1972. Depuis, la proportion de propriétaires n'a que très faiblement augmenté (28,1% en 1970, 31,3% en 1990). Les enquêtes menées prouvent pourtant que le désir de vivre un jour dans ses propres murs titille de très nombreux locataires. Un allègement de la fiscalité induite par l'ac-

quisition d'un logement permettrait à beaucoup de faire le pas.

Les initiateurs en attendent une relance de l'immobilier et, dans son sillage, de l'économie tout entière. S'ils reconnaissent que leur projet ne tombe pas au meilleur moment, ils comptent que cette relance compensera largement les pertes de recettes fiscales à court terme. La mise de départ serait ainsi récupérée par la suite. Et les caisses fédérales enregistreraient même un bénéfice.

PCA

## Priorité aux finances

Le fer de lance des opposants à l'initiative est notre ministre des Finances. Kaspar Villiger est prêt à pourfendre quiconque se mettra en travers de sa croisade pour délivrer nos finances fédérales.

Or, cette initiative menace le fragile compromis arraché en vue de l'assainissement des finances. Elle va de plus à l'encontre de l'objectif budgétaire 2001, largement accepté par le peuple en juin dernier. Le trou fiscal que son acceptation engendrerait devrait être comblé par un nouveau paquet d'économies ou de

nouvelles recettes. Notre argentier ne croit pas au boom de l'immobilier qu'espèrent les initiateurs. Le prix du terrain et les taux hypothécaires sont des facteurs beaucoup plus importants pour la construction que des avantages fiscaux. L'initiative profitera donc avant tout à ceux qui possèdent déjà une maison ou un appartement.

En cas de refus, Kaspar Villiger entrevoit d'autres solutions à même d'encourager la propriété sans grever le budget fédéral.

PCA

## Villiger attaqué

Après la découverte d'une erreur dans la version française du texte de «propriété du logement pour tous», le comité d'initiative se réserve la possibilité d'entreprendre une démarche juridique. Pour lui, l'omission d'une phrase n'est pas une «bagatelle». Il met en doute le sérieux du Département fédéral des finances.

Le comité d'initiative a critiqué hier l'omission d'une phrase dans le texte français de l'arrêté fédéral reproduit dans la brochure des explications du Conseil fédéral. Après une telle «débacle» à la

Chancellerie fédérale, on ne peut pas jeter la faute sur les autres ou sur un «méchant ordinateur», a dit le coprésident du comité et conseiller national Toni Dettling (PRD/SZ). Le manque de soin du département est proportionnel au «zèle» avec lequel le conseiller fédéral Kaspar Villiger mène la campagne contre l'initiative, a ajouté le directeur de l'Union des arts et métiers Pierre Triponez. Au gré du résultat du scrutin du 7 février, le comité pourrait entreprendre des démarches juridiques./ats

## UDC Berne défend ses différences

**L'UDC du canton de Berne est favorable à une mise en œuvre rapide des accords bilatéraux avec l'Europe et elle ne ferme pas la porte à l'ONU. Elle compte défendre ses différences à l'assemblée des délégués de l'UDC suisse, demain à Reconvilier (BE). Les Bernois ne désespèrent pas, loin de là, d'entraîner derrière eux la majorité.**

Le parti cantonal bernois ne veut pas faire pression et n'entend pas provoquer, a déclaré hier son président Rudolf Zesiger. Il n'empêche qu'il ne compte pas se résigner sur certains points contestés de la plate-forme électorale de l'UDC suisse en vue des élections fédérales de cet automne.

La formation cantonale a déjà réussi à faire accepter 34 de ses 42 propositions d'amendements à la précédente assemblée des délégués en décembre dernier. Elle compte se battre samedi pour six amendements refusés, concernant notamment l'Europe, l'ONU et la sécurité.

L'UDC bernoise a en revanche décidé de ne pas monter aux barricades pour deux des points «antieuropéens» de la plate-forme: «L'UDC rejette l'entrée de la Suisse à l'Union européenne (UE)» (point 26) et «L'UDC exige le retrait de la demande d'adhésion de la Suisse à l'UE» (point 27)./ats

## Propriété Rectificatif

Notre article sur l'«erreur fédérale» dans le tous-ménages du Conseil fédéral pour le scrutin du 7 février contenait, lui aussi, une erreur. Au cas où elle aurait suscité des soupçons de copinage politique, il faut préciser que Benoît Couchepin est bien assistant en histoire à l'Université de Neuchâtel, mais attaché au professeur Philippe Marguerat et non à Remy Scheurer./rd

## Vatican Nonce en Suisse nommé

Le pape Jean-Paul II a nommé Mgr Pier Giacomo De Nicolò nouveau nonce apostolique en Suisse. Agé de 69 ans, il succède à Oriano Quilici, décédé en novembre dernier. Mgr De Nicolò connaît la Suisse pour y avoir séjourné en qualité de collaborateur du service diplomatique, a indiqué hier la Conférence des évêques suisses./ats

## Vaud Table ronde élargie

La consultation sur la table ronde chargée de redresser les finances vaudoises auprès des partenaires pressentis a abouti. La plupart d'entre eux approuvent l'organisation prévue. Les tribunaux cantonal et administratif ne participeront pas à la table ronde, a déclaré le conseiller d'Etat Claude Ruy hier. Ils ont décliné

## BRÈVES

l'offre, comme la Fédération romande des consommateurs. Par contre, d'autres organisations sont sollicitées: les milieux immobiliers et les locataires, les associations féminines, des organisations de défense des personnes âgées ainsi que des clubs automobiles. Elles devraient être une trentaine au total./ats

## Formation Suisse bien notée

Des experts de l'OCDE ont donné de bonnes notes au système suisse de formation. Les réformes entreprises vont dans le bon sens, ont-ils constaté. Des experts de l'OCDE se sont rendus dans 14 pays membres de l'organisation pour examiner les possibilités de formation offertes entre le premier niveau scolaire et celui de la formation professionnelle. Quatre d'entre eux ont ainsi passé dix jours en Suisse. Selon un communiqué de l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi, ils ont rencontré le conseiller fédéral Couchepin, de hauts fonctionnaires fédéraux et cantonaux et visité des écoles et des entreprises./ap

## Broye Nouveau mensuel

Le «Journal de la Broye», le nouveau supplément mensuel du «Journal de Payerne» et du «Républicain» a paru pour la première fois hier. Le nouveau-né, qui couvre la Broye vaudoise et fribourgeoise, publie

un débat écrit sur le thème de «La Suisse face à l'Union européenne (UE)» pour marquer son lancement. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin et le conseiller aux Etats Pierre Aeby (PS/FR) croisent le fer avec l'ancienne conseillère nationale Suzette Sandoz (PLS/VD) et René Scheidegger, vice-président romand de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (Asin)./ats

## Koller Appartement cambriolé

Des cambrioleurs se sont introduits le week-end dernier dans l'appartement du conseiller fédéral Arnold Koller en ville de Berne. Des objets de valeur ont été dérobés au cours du cambriolage perpétré en l'absence du conseiller fédéral, a dit à l'AP le porte-parole du Département fédéral de justice et police, Viktor Schlumpf. Arnold Koller n'a pas voulu donner de détails, a précisé son porte-parole./ap

## PDC Thurgovie revendique

Le gouvernement thurgovien veut que la Suisse orientale continue d'être représentée au Conseil fédéral après le retrait d'Arnold Koller. Des personnalités de la région peuvent remplir ces fonctions, a affirmé hier le gouvernement. Celui-ci estime que la Suisse orientale a été dans le passé trop souvent négligée par Berne./ats

## Soins Enquête inédite

Le coût moyen d'une heure de soins à domicile varie de 66 à 77 francs. Ces renseignements inédits proviennent d'une enquête menée par les assureurs maladie et les services de soins à domicile. Ils doivent servir de référence dans le débat sur la répartition des charges entre patients, assureurs et cantons.

Douze centres d'aide et de soins à domicile de Suisse romande et alémanique ont été

l'objet d'une vaste étude. C'est la première fois que des chiffres fiables, portant sur l'exercice 1996, sont rassemblés dans ce domaine dont les prestations sont en partie remboursées par l'assurance maladie de base depuis l'introduction de la Lamal en 1996. Ils confirment les estimations, ont affirmé hier le Concordat des assureurs maladie et l'Association des services de soins à domicile./ats

PUBLICITÉ

**VERBIERE + VAL DE BAGNES**

**PLAISIRS DE LA GLISSE**

de jour comme de nuit

TELEVERBIERE  
Tél: 027/775 25 25  
Consultez nos images en temps réel sur [www.televerbier.ch](http://www.televerbier.ch)

# Kosovo Sarabande diplomatique et dialogue de sourds

La communauté internationale a continué hier de faire pression sur le président yougoslave Slobodan Milosevic. Le chef de la mission de l'OSCE au Kosovo, William Walker, est resté à Pristina et a réitéré ses accusations contre Belgrade qui lui ordonne de quitter le pays. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis.

Les pays membres de l'Otan ont durci le ton à l'égard de la Yougoslavie, qu'ils menacent

de plus en plus d'une intervention militaire. «L'Otan est prête à user de la force ou la menace militaire si nécessaire pour soutenir une solution politique au Kosovo», a déclaré à Copenhague le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana.

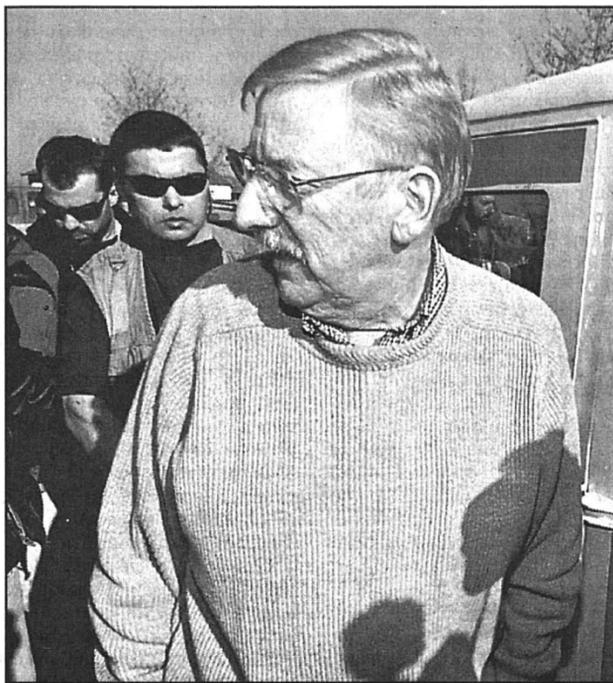
Le conseiller spécial du président Bill Clinton pour le Kosovo, James Pardew, et le médiateur américain pour le Kosovo, Chris Hill, se sont pour leur part rendus à Belgrade pour tenter de persuader Milosevic de satisfaire les de-

mandes occidentales afin de mettre fin à la crise du Kosovo. Selon son porte-parole, James Pardew devait «amplifier le message des généraux de l'Otan, Wesley Clark et Klaus Naumann, qui ont réclaté un respect total de tous les accords et engagements».

Le conseiller de Bill Clinton avait également pour tâche de souligner la nécessité pour la Yougoslavie de «coopérer pleinement avec William Walker», chef de la Mission de vérification de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo (KVM). Ce dernier est menacé d'expulsion par les autorités yougoslaves pour avoir accusé les forces serbes d'être responsables du massacre de 45 Kosovars vendredi dernier à Racak.

Hier, M. Walker a déclaré qu'il disposait de «preuves» sur ce massacre. C'était la première fois qu'il évoquait publiquement l'affaire depuis le 16 janvier, lorsqu'il avait rendu responsables les forces serbes de ce qu'il avait qualifié de «crime contre l'humanité». Le chef de la KVM a accusé hier la partie serbe, mais aussi la partie albanaise, de ne pas respecter leurs engagements au Kosovo.

Sur le terrain, les combats



William Walker a bravé l'interdiction de demeurer dans le pays qui lui a été signifiée par Belgrade. photo Keystone

se sont poursuivis, opposant forces serbes et nationalistes albanais. Les deux camps se battaient pour le contrôle de Shipolje, village du nord du Kosovo, où la police serbe effectuait une opération de ratis-

sage. Une batterie antiaérienne a ouvert le feu à plusieurs reprises en direction de positions apparemment tenues par les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK)./ats-afp-reuter

Le développement de toute nouvelle arme en Iran inquiète l'Etat hébreu. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Ariel Sharon, a fait le voyage de Moscou pour le faire savoir au premier ministre Evgueni Primakov. Car la technologie utilisée serait russe.



## Eclairage Iran-Israël: des armes inquiétantes

A peine revenu de Paris, Ariel Sharon s'est donc embarqué pour Moscou où Israël a noué d'étroits contacts. L'une des raisons en est l'importance de la communauté juive russe. Près d'un million de Juifs ont quitté en dix ans l'Union soviétique et la Russie. Qui plus est, selon les estimations, un million et demi d'autres y demeurent toujours. C'est suffisant pour justifier l'intérêt d'Israël, toujours préoccupé par les tendances antisémites qui s'expriment parfois à Moscou. Mais la raison essentielle du voyage d'Ariel Sharon ne réside pas là.

Israël se dit inquiet des progrès militaires de l'Iran qui, l'été dernier, a réussi à lancer la fusée Shihab-3. Celle-ci est fabriquée à partir d'une technologie nord-coréenne et russe. Selon les services de renseignement israéliens, la République islamique s'est déjà attelée à la fabrication d'une fusée Shihab-4 et même d'un missile qui aurait une portée de 3600 km.

Une fusée ne fait pas encore une panoplie balistique, mais Israël est désormais à portée de tir iranien. Si ces fusées devaient emporter des charges nucléaires, le rapport des forces militaires dans la région en serait sensiblement changé, avec tous les dangers que cela implique. C'est ce qu'Ariel Sharon va tenter d'expliquer aux dirigeants du Kremlin, invités à ne pas aider le régime des ayatollahs. Sera-t-il entendu? La Russie a ses propres ambitions géostratégiques qui ne font pas nécessairement bon ménage avec les intérêts d'Israël. Mais elle a surtout besoin d'argent. Et vendre aux Iraniens des éléments de fusée, voire la technologie nucléaire qui va avec, est une affaire que Moscou ne peut négliger.

Georges Marion

## Interrogations et malaise

Massacre de sang-froid, mise en scène, manipulation pour sensibiliser l'opinion internationale: la presse française s'est fait hier largement l'écho des doutes exprimés sur la tuerie de Racak par les envoyés spéciaux des quotidiens «Le Figaro» et «Le Monde».

«Controverse», «polémiques», «soupçons», «interrogations», «hypothèses»: tous les termes utilisés témoignent du malaise provoqué au sein des rédactions par ce rappel de deux grandes manipulations ou controverses

récentes: les faux «charniers» de Timisoara en Roumanie, en décembre 1989, et la polémique sur la responsabilité de la tuerie sur un marché de Sarajevo, en 1994, durant le siège de la capitale bosniaque par les Serbes.

Les médias évoquent entre autres la possibilité d'une mise en scène de l'UCK (Armée de libération du Kosovo) qui aurait pu, écrit «Le Figaro» «avoir rassemblé des cadavres éparpillés - mélangant peut être civils et guérilleros - afin de produire un effet de masse»./ats-afp

## Roumanie Les mineurs en force

Plusieurs milliers de mineurs roumains ont poursuivi hier leur marche sur Bucarest. Ils ont mis en fuite les forces anti-émeutes après de violents heurts qui ont fait une centaine de blessés. Devant la gravité de la situation, le chef de l'Etat a convoqué le Conseil suprême de défense.

Tenu pour responsable de la faiblesse des forces de l'ordre, le ministre de l'Intérieur, Gavril Dejeu, a présenté sa démission qui a été acceptée par le premier ministre Radu Vasile. Son successeur, Constantin Dudu Ionescu, ancien secrétaire d'Etat au Ministère de la défense, devait prêter serment dans la soirée.

Plusieurs milliers de mineurs munis de gourdins, de branches d'arbres et de pierres, rejoints par des habitants de la région, avaient chargé en milieu d'après-midi les milliers de gendarmes formant un barrage à la sortie d'Horezu (200 km de Buc-



Les policiers n'ont pas pu faire barrage aux mineurs. photo K

rest). Ces derniers ont tenté sans succès de repousser les manifestants.

Les policiers ont été mis en déroute avant d'abandonner une dizaine de camions mili-

itaires, des boucliers et des masques à gaz. La plupart des blessés sont des gendarmes. Au moins soixante-sept personnes, dont trois dans un état grave, ont été hospitalisées à Horezu et vingt-huit à Rimnicu Vilcea, selon des sources médicales.

### «A Bucarest»

Descendu parmi eux, le dirigeant des mineurs Miron Cozma a été acclamé et porté sur les bras par ses hommes, qui scandaient son nom. «On a gagné» et «Bucarest, Bucarest» criaient également les manifestants. Les mineurs, en grève depuis plus de deux semaines, réclament des hausses salariales et l'abandon du programme gouvernemental de fermeture des mines non rentables.

«Nous assistons à une escalade de la violence. Cela porte atteinte à l'autorité de l'Etat», a déclaré le président Constantinescu à l'ouverture de consultations avec les principaux responsables politiques./afp-reuter

## BRÈVES

### Freetown Actes de barbarie

Quelques dizaines de civils brûlés et amputés de leurs membres par les rebelles sierra-léonais ont été admis hier à l'hôpital Connaught du centre de Freetown. La mutilation de membres, de mains, de doigts ou d'oreilles est une pratique courante des combattants du RUF, un mouvement de rébellion armée actif depuis mars 1991. Jusqu'à présent, ils réservaient ces actes de barbarie aux provinces sierra-léonaises et ne les avaient jamais perpétrés dans la capitale./ats-afp

### Nucléaire Guéguerre

La Grande-Bretagne renverra les 650 tonnes de déchets nucléaires allemands stockés sur son sol si l'Allemagne annule son contrat de retraitement, a prévenu mercredi le secrétaire britannique au Commerce et à l'Industrie, Stephen Byers. Les contrats de retraitement des déchets alle-

mands portaient sur un milliard de livres (2,35 milliards de francs suisses). L'ambassade allemande à Londres n'a pas fait de commentaires./ap

### Italie Montres de contrebande

Plus de 7000 montres suisses de contrebande ont été saisies hier par la Brigade financière de Ponte Chiasso (I), à la frontière tessinoise. Deux Italiens habitant la région de Côme ont été dénoncés. La valeur de la marchandise, provenant de Suisse, atteint 560.000 francs./ats

### ONU Tonga avant la Suisse

Le petit royaume insulaire de Tonga, dans le Pacifique, devrait devenir le 186e membre des Nations Unies. Sa candidature doit encore être formellement acceptée par le Conseil de sécurité. Tonga, un archipel de 150 îles, d'une surface totale de 750 kilomètres carrés, est peuplé de 100.000 habitants./ats-reuter

## AUTOS-MOTOS-VÉLOS

**SUBARU**

LA «GRANDEUR»  
AUTOMOBILE  
PAR EXCELLENCE.

Fr. 35 800.-

**SUBARU LEGACY  
OUTBACK 4WD**

Auto-Centre  
GARAGE  
ET CARROSSERIE  
Fritz-Courvoisier 66  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/967 97 77

## SPECTACLES-LOISIRS

**1er SALON  
ANTIQUITÉS  
BROCANTE**

les samedi 23 et  
dimanche 24 janvier

**VILLERS-LE-LAC**

Salle des Fêtes de  
9 h 30 à 19 h

132-42105

## DIVERS



Vous qui êtes de vrais spécialistes de la fiscalité, ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec vos clients contribuables. Profitez de nos pages spéciales

# Impôts 1999

Parutions: 4 et 12 février 1999.  
Délai de remise des annonces: 1er février.  
Réservations, renseignements, conseils:



La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 24 10  
Le Locle, tél. 032/931 14 42

Pages spéciales

Pages spéciales

# Santé Johnson & Johnson promet 150 emplois au Locle

Le groupe américain Johnson & Johnson va créer près de 150 emplois au Locle en y installant deux nouvelles sociétés, actives dans l'industrie technico-médicale. Annoncée hier en grande pompe, cette bonne nouvelle permet de panser la plaie laissée par la fermeture de Cordis. Entre 20 et 30 millions de francs seront investis.

Connaissez-vous DePuy? Non? Eh bien vous allez entendre parler souvent, à l'avenir, de cette division du groupe américain Johnson & Johnson. Tout simplement parce que DePuy va installer deux nouvelles activités au Locle. A la clé, 150 emplois nouveaux, d'ici 3 à 5 ans, qui devraient compenser la fermeture de Cordis, une entreprise qui avait aussi été créée au Locle par Johnson & Johnson.

Géant de la santé, actif aussi bien dans la fabrication d'instruments médicaux et de médicaments que de produits de soins de grande consommation (Piz Buin, Penaten, Roc, Neutrogena notamment), J&J s'est installé au Locle en 1991 avec une première société, Medos, fabricant de valves pour patients hydrocéphales. Cette société employait aujourd'hui 100 personnes.

Cordis, fabricant de cathéters, avait suivi rapidement. Mais le produit était trop expérimental. Le marché s'est effondré et il a fallu fermer. «Mais Johnson & Johnson a été loyal», soulignait hier la présidente de la ville du Locle, Josiane Nicolet, qui se félicitait de l'arrivée de nouvelles activités de pointe.

DePuy viendra donc s'installer dans les locaux désertés par Cordis et investira entre 20 et 30 millions de francs en machines et équipements di-



Chris Sullivan (à la tribune), Karl Dobler, Francis Matthey, Joseph Cherry, Salvatore Cosimano et Josiane Nicolet: une femme et cinq hommes au chevet de deux nouveaux projets.

vers. Il fabriquera deux types de produits: des instruments neurochirurgicaux, d'abord, sous le nom de Codman; des vis, plaques et autres éléments terrifiants servant à la recons-

truction des os en cas de fracture, ensuite, sous le nom de DePuy Ace, spécialisé dans l'orthopédie.

Cette seconde activité est d'ailleurs une délocalisation.

Pour une fois, elle est favorable à l'Arc jurassien, mais «la décision a été dure à prendre», a souligné Salvatore Cosimano, l'un des représentants de DePuy venu à Neuchâtel, puisqu'une usine sera fermée en Californie. Les mêmes produits seront fabriqués au Locle. «Nous avons constaté combien la main-d'œuvre était performante, et nous pouvons trouver tout près d'ici des sous-traitants capables de fabriquer toutes les pièces dont nous avons besoin.»

Tressant des louanges aux autorités neuchâteloises et à la Ville du Locle, Joseph Cherry, responsable des opérations internationales de J&J, a avoué que l'ambition de DePuy, repris par le groupe américain en 1998, était de devenir leader mondial dans le domaine de l'orthopédie. En cela, le Locle sera appelé à jouer un rôle clé à l'échelle mondiale, a-t-il affirmé. Qu'il est loin, le temps où Jean-Jacques Desaulles, ingénieur de talent, et les frères Hakim mettaient au point, au Locle, une valve révolutionnaire au sein d'une minuscule société...

Françoise Kuenzi

# Swatch Group Reprise d'un fabricant de boîtes chaux-de-fonnier

Le groupe Swatch se renforce sur le créneau haut de gamme. L'horloger biennois a racheté, avec effet rétroactif au début janvier, la société chaux-de-fonnière Favre & Perret. Le fabricant de boîtes de montres emploie 80 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 20 millions de francs.

Le propriétaire, Pierre Breney, a vendu la totalité de ses actions pour des raisons de succession, a indiqué hier le groupe Swatch. Il continuera cependant à siéger au conseil d'administration. Le directeur

actuel Andreas Bischof et tous les collaborateurs resteront en place, a assuré l'horloger biennois. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

La société Favre & Perret est spécialisée dans la fabrication de boîtes de montres de très haut de gamme. Elle possède un bureau de vente et de création à Genève.

Le groupe Swatch, qui s'est désengagé de la voiture Smart, devrait procéder prochainement à une nouvelle acquisition importante dans l'horlogerie, selon les analystes. /ats-frk

# Sulzer Vente d'Intermedics: conclusion vers fin février

Le groupe technologique Sulzer a subi le contrecoup de la crise asiatique et de la baisse des prix des produits pétroliers en 1998. Ses entrées de commandes ont reculé de 7% à 5,711 milliards de francs. Le résultat net du groupe sera inférieur à celui de 1997, a communiqué Sulzer hier.

La cession de la division sti-

mulateurs cardiaques au groupe américain Guidant s'est traduite par une nette baisse des ventes au quatrième trimestre. En tout, ce secteur n'a atteint qu'un chiffre d'affaires de 451 millions de francs, soit 6% de moins qu'en 1997. Sulzer Medica espère pouvoir concrétiser la transaction avec Guidant d'ici à la fin février. /ats

## Plus de mille emplois créés

Avec 90.000 employés dans le monde et un chiffre d'affaires qui frôle les 23 milliards de dollars, Johnson & Johnson est l'une des belles cartes de visite de la promotion économique neuchâteloise. Une promotion économique qui, l'an passé, s'est enrichie de quelques jolis noms, épinglés à son tableau de chasse, comme Gucci, Mastech, Melexis ou encore PSINet, a rappelé Francis Matthey, patron de l'Econo-

mie publique, qui estime que ces nouvelles entreprises permettront la création de 1000 à 1500 emplois, si l'on y inclut les développements d'activités. En tout, près de 40 nouvelles sociétés se sont installées dans le canton de Neuchâtel l'an passé. «Et le pipeline est toujours bien rempli», confiait par ailleurs Karl Dobler, conseiller à la promotion industrielle et commerciale.

Mais la concurrence s'in-

tensifie: la France et l'Allemagne se mettent à courtiser toujours plus efficacement les entreprises, a souligné Francis Matthey, alors que plusieurs cantons se dotent aussi de gros moyens. Et même si les Etats-Unis restent un terrain de chasse privilégié pour la promotion économique neuchâteloise, des projets scandinaves et même turcs sont en voie de concrétisation. Patience!

FRK

## Novartis Faible croissance

Novartis a connu une croissance ralentie en 1998. Son chiffre d'affaires a augmenté de 2% pour atteindre 31,7 milliards de francs. Déçue, la bourse suisse a sanctionné l'action du géant pharmaceutique qui a baissé de 5%, malgré un bénéfice attendu en hausse. Bien que plus petit, son concurrent Roche a fait plus fort. Durant le dernier trimestre de 1998, le chiffre d'affaires de Novartis a reculé de 3% à 7,11 milliards de francs. /ats

## Bucherer La crise a frappé

L'horloger-bijoutier lucernois Bucherer souffre de la crise financière en Asie. Il a vu son chiffre d'affaires chuter de 19,4% en 1998, à 386 millions de francs.

La hausse des ventes aux clients américains n'a pas permis de compenser le fléchissement enregistré sur le continent asiatique.

Sur le dernier trimestre toujours, le chiffre d'affaires a ainsi baissé de 19,4%, alors qu'à fin mai il chutait même de 25%. /ats

## BOURSE

**Banque Cantonale Neuchâteloise**  
Consultez notre site INTERNET: [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch) (E-MAIL: [bcn@bcn.ch](mailto:bcn@bcn.ch))

INDICES	bas 99	haut 99	dernier	21/01
Zürich, SMI	6901.5	7703.2	7300.2	7125.4
Zurich, SPI	4361.99	4798.75	4577.41	4488.15
New-York, DJI	9087.72	9647.96	9335.91	9264.08
Londres, FTSE	5736.8	6195.6	6105.6	6022.3
Paris, CAC 40	3845.77	4320.52	4190.01	4154.03
Tokio, Nikkei 225	13122.6	14028.1	14028.1	14245.4
DJ Euro Stock 50	3264.23	3701.18	3601.36	3561.56

Bourse suisse (cours en CHF)	bas 99	haut 99	précédent	21/01
ABB p	1485	1746	1555	1532
Adecco	575	693	652	651
Aluisse Holding n	1462	1675	1531	1550
Ares-Serono B p	2180	2400	2400	2380
Baloise Holding n	1205	1479	1340	1295
Banque Nationale Suisse n	905	950	928	910
BB Biotech	470	510	502	508
BK Vision	239	287.5	264	263
Ciba Spéc. Chimiques n	110	130.5	112.5	111.75
Cicorel Holding n	235	293	284	290
Cie fin. Richemont	1956	2530	2410	2415
Clariant n	639	735	705	702
Crédit Suisse Group n	206	247.25	223.5	219.25
Crossair n	865	940	901	914
Ems-Chemie Holding	7950	8365	8185	8185
ESEC Holding p	825	920	860	905
Feldschlössen-Hürli p	565	609	570	572
Fischer (Georg) n	427	505	449	445
Fotobalo	361	420	389	390
Helvetia-Patria Holding n	1180	1340	1200	1170
Hero p	841	930	841	825
Holderbank Fin. p	1418	1785	1445	1407
Julius Baer Holding p	4450	5130	4895	4785
Logitech International n	152	174	162.5	161
Nestlé n	2616	3119	2657	2550
Novartis n	2660	2918	2879	2715
Novartis p	2690	2900	2875	2720
Oerlikon-Buehrle Hold. n	157	186	166.5	168.5
Pargesa Holding p	2135	2350	2135	2199
Phonak Holding n	1700	1770	1767	1765
Pirelli Soc. intl n	290	400	325	310
PubliGroup n	390	415	403	410
Réassurance n	3366	3848	3570	3580
Rentananstalt p	885	1068	1027	997
Rieter Holding n	776	890	800	798
Roche Holding bj	16750	18320	18100	18090
Roche Holding p	24225	25600	25100	25250
Saigrup n	305.5	352	316	304
Sulzer Medica n	232	274.5	240	239.5
Sulzer n	747	908	780	740
Surveillance	1076	1360	1085	1101
Swatch group n	181.5	211.75	195	185.5
Swatch group p	740	887	768	738
Swiss Steel SA n	16	17.3	16	16.5
Swisscom n	543	634	618	610
UBS n	399	473	439.5	442
UMS p	124.5	138	126	124
Von Roll Holding p	32	37.2	33.5	32.95
Vontobel Holding p	2180	2550	2340	2315
Zurich Allied n	985	1133	1061	1039

Bourses européennes (cours en EUR)	bas 99	haut 99	précédent	21/01
Accor (F)	177.5	208.8	185.1	180
ABN Amro (NL)	16.2	20.2	17.75	17.4
Aegon (NL)	87.55	111.65	100.3	99.85
Ahold (NL)	31.65	35.95	35.7	35.45
Air Liquide (F)	141.5	160	149	150
AKZO-Nobel (NL)	30	39.15	34.6	33.6
Alcatel (F)	95.25	126.3	101.5	99.8
Allianz (D)	307.5	354.5	329.5	332
Allied Irish Banks (IRL)	16.1	18.7	18.2	18.5
AXA (F)	115.8	136.5	129	129
Banco Bilbao Vizcaya (E)	11.42	15.07	13.73	13.27
Bayer (D)	32.15	38.85	32.9	32.55
British Telecom (GB) £	8.63	10.195	9.95	9.8062
Carrefour (F)	580	689	600	595
Cie de Saint-Gobain (F)	103.1	139.8	109.1	111.9
DaimlerChrysler (D)	82.5	94	92.3	91.7
Deutsche Bank (D)	46.3	58.05	49.8	48.65
Deutsche Lufthansa (D)	17.6	21.2	20.4	19.95
Deutsche Telekom (D)	27.6	40.4	38.5	39.4
Electrabel (B)	372.2	420	414	396
Elf Aquitaine (F)	93.1	109.4	98.5	97
Elsevier (NL)	11.6	12.95	12.15	12.3
Endesa (E)	21.5	25.57	25.09	25.1
Fortis (B)	31.55	36.75	36	35.25
France Telecom (F)	67	82.6	82.5	82.35
Glaxo Wellcome (GB) £	20.42	24.45	22.18	22.051
Gruppe Danone (F)	215.1	251.6	232	220.6
ING Groep (NL)	47.2	59.3	54	53.8
KLM (NL)	23.55	27.85	24.05	23.55
KPN (NL)	41.8	54.45	52.1	50.9
L'Oréal (F)	568	712	621.5	615
LVMH (F)	169.7	221.1	213	217.5
Mannesmann (D)	98	127.8	125.5	126
Metro (D)	62	78.3	69.25	70.9
Nokia (FI)	104	131.4	128.8	127.2
Paribas (F)	71.2	88.3	83.9	83.05
Petrofina (B)	390.1	437	407	398
Philips Electronics (NL)	56.55	69.2	67	67
Repsol (E)	43	52	46.59	47.55
Rhône-Poulenc (F)	41.16	47.34	46	44.56
Royal Dutch Petroleum (NL)	37.75	42.35	38.9	38.75
RWE (D)	37.7	52	39.3	40
Schneider (F)	47.01	56.9	47.43	46.8
Siemens (D)	54	63.2	59.9	60.4
Société Générale (F)	131.1	172.7	158	157.2
Telefonica (E)	34.85	46.4	42.35	41.22
Total (F)	86.45	98.35	93.4	90
Unilever (NL)	65.55	75.5	70.5	67.95
Vebea (D)	44.7	55.45	46.7	49.3
Vivendi (F)	224	262.8	259.5	260

Bourses Nord-américaines (cours en USD)	bas 99	haut 99	précédent	21/01
Allied Inc.	40.375	44.8125	40.9375	39.75
Aluminium Co of America	75	90.125	83.875	84
American Express Co.	95	108.875	102	102.5
American Tel & Tel Co.	76.875	96.125	91.5	88.0625
Boeing Co.	32.5625	36.75	34.125	33.25
Caterpillar Inc.	45.1875	52.9375	45.1875	44.875
Chevron Corp.	79.375	84.5	80.25	79.1875
Citigroup Inc.	49.8125	59.4375	53.4375	52.5
Coca Cola Co.	62.75	70.375	63.1875	61.5625
Compaq Corp.	41.8125	50.1875	48.3125	47.675
Dell Computer Corp.	73.4375	88.125	85.3125	84.1875
Du Pont de Nemours	54.125	59.9375	54.5	54.0625
Exxon Corp.	69.5625	75.8125	71	71.125
Ford Motor Co.	57.375	66.5	64.6875	62.0625
General Electric Co.	94.125	104.875	100.375	99.3125
General Motors Corp.	69.1875	92	88.9375	89.9375
Goodyear Co.	48.625	54.875	48.875	48.125
Hewlett-Packard Co.	67.5	74.9375	71.75	70.1875
IBM Corp.	178.875	199.25	194.188	197.063
International Paper Co.	41	46.9375	41	42.3125
Johnson & Johnson	77	84.5	81	80
JP Morgan Co.	99.75	114.688	108.813	105.875
Mc Donald's Corp.	71.875	80.75	77.875	76.6875
Merck & Co. Inc.	144.75	154	148.875	146.313
MMM Co.	69.5	79.0625	69.875	71.9375
PepsiCo Inc.	37.5	42.5625	38.4375	37.9375
Pfizer Inc.	109.563	128.938	119.688	116.5
Philip Morris Co. Inc.	47.1875	55.5625	48.4375	46.1875
Procter & Gamble Co.	83.75	93	84.75	86.75
Sears, Roebuck & Co.	41.75	45.5625	42.4375	40.625
Silicon Graphics Inc.	13.125	16.9375	15	17.6875
Walt Disney Co.	29.3125	38.6875	36	34.6875
Union Carbide Corp.	41.0625	47.75	43	43.3125
United Technologies Corp.	106.875	115.813	112	113.938
Wal-Mart Stores	77.375	85.0625	80	79.0625

B
---

## Rapt L'enquête policière continue

Après la reddition des trois cerveaux présumés du rapt de Stéphane Lagonico, l'enquête policière se poursuit. Christian Pidoux et Pascal Schumacher ont été inculpés mercredi soir. Des détails sur la cavale des trois comparses et sur les circonstances de leur arrestation ont commencé à filtrer, même si de nombreux aspects restent encore dans l'ombre.

Les trois jeunes gens semblent avoir mené la grande vie à Rio et à Sao Paulo, au Brésil. Une partie de la rançon, qui s'élevait à 460.000 francs, a déjà été dépensée. Mais les deux inspecteurs vaudois qui se sont rendus en commission rogatoire sur place ne sont pas encore de retour et on ignore si de l'argent a été récupéré, a dit hier à AP Jacques-François Pradervand, chef de la sûreté vaudoise.

### Appels téléphoniques

La piste brésilienne s'est peu à peu dégagée sur la base d'éléments recueillis en Suisse, notamment grâce aux écoutes téléphoniques, a déclaré ce dernier sur les ondes de la Radio Suisse Romande. Katia Pastori a notamment téléphoné à plusieurs reprises à ses proches en Suisse.

La reddition de la jeune femme, lundi au consulat général de Sao Paulo, est survenue alors que les recherches policières étaient tout près d'aboutir.

Katia Pastori ne semblait toutefois pas savoir que les policiers suisses étaient sur sa

piste. «Elle ne s'attendait pas à les trouver au Brésil», a dit à l'ATS Armin Candrian, chancelier du consulat général de Suisse à Sao Paulo. C'est elle qui a manifesté le désir de rentrer en Suisse. «Elle voulait se distancer de toute cette histoire», raconte M. Candrian qui a servi d'interprète lors de l'interrogatoire de la police brésilienne.

Il semble que les trois fugitifs s'étaient séparés. La jeune femme les avait quittés d'un commun accord quelques jours avant le dénouement de l'affaire, a expliqué l'intéressée aux enquêteurs.

### Rio et Sao Paulo

Les trois jeunes gens résidaient à Sao Paulo depuis une semaine environ lorsqu'ils ont été interpellés. La police les avait d'abord localisés à Rio, où ils ont résidé dans un hôtel cinq étoiles. Ils ont ensuite gagné Sao Paulo, où ils ont vécu quelques jours à l'hôtel avant de louer un appartement. C'est dans cet appartement que Christian Pidoux, 25 ans, et son comparse, âgé de 30 ans, ont finalement été interpellés, a précisé Armin Candrian.

Les enquêteurs restent pour l'heure muets sur l'itinéraire suivi par les fuyards, avant d'arriver au Brésil. Evoquée dans la presse, la présence des trois ravisseurs à Nice n'est pas confirmée. «En l'état, rien ne permet d'affirmer qu'ils y sont passés», a déclaré M. Pradervand. La police vaudoise a la quasi certitude que tous les cerveaux de cette affaire d'enlèvement sont sous les verrous./ats-ap-réd.

# Vladivostok Journaliste militaire jugé à huis clos

Le procès du journaliste écologiste Grigori Pasko s'est ouvert hier à huis clos à Vladivostok, malgré les protestations des défenseurs des droits de l'homme. L'officier russe est accusé d'espionnage après avoir diffusé des informations sur la pollution causée par la Flotte du Pacifique.

Emprisonné depuis son arrestation en novembre 1997, Grigori Pasko doit répondre de «haute trahison» et encourt jusqu'à 20 ans de prison. Aucune information n'a été divulguée sur le déroulement de cette première audience devant le parquet de la Flotte du Pacifique à Vladivostok. Les juges ont confirmé hier que le procès se déroulerait à huis clos, en dépit des demandes répétées des défenseurs de M. Pasko.

### «Vengeance»

Hier matin, peu avant l'ouverture du procès, l'un des cinq avocats du journaliste écologiste, Anatoli Pychkine, a déclaré aux journalistes que les poursuites judiciaires contre son client «étaient une vengeance du commandement de la Flotte contre ses critiques». «Si le procès était public l'affaire s'écroulerait», a-t-il assuré.

Journaliste militaire, Grigori Pasko faisait des reportages notamment sur le déver-



Grigori Pasko (au centre) escorté par un policier à son arrivée au tribunal, hier à Vladivostok. Officier et journaliste, Pasko est accusé d'espionnage. En fait, il a dénoncé la pollution causée dans la mer du Japon par la Flotte du Pacifique. photo Keystone

sement de déchets radioactifs et chimiques par la Flotte dans la mer du Japon. Il collaborait avec la chaîne de télévision japonaise NHK et le journal japonais «Asahi».

Les services russes n'ont jamais annoncé publiquement en faveur de quel pays M. Pasko était censé avoir espionné. Le Ministère des Af-

aires étrangères, saisi par le consulat japonais à Vladivostok, a même répondu que Moscou n'avait dans cette affaire «aucun grief» contre Tokyo.

Quant au journaliste rétif, il est isolé depuis déjà quinze mois dans une cellule de sa prison de Vladivostok. Dans un récent courrier, il affirme

être épuisé par les maux de tête, souffrir de gonflement des membres et être menacé par la tuberculose, fléau des prisons russes. Mais le tribunal de la Flotte a refusé de l'assigner à résidence et n'a autorisé un rendez-vous avec sa femme Galina qu'un an après son emprisonnement. /ats-afp

## BRÈVES

### Hinwil Brûlé vif

Un ouvrier de 47 ans est mort brûlé vif après être tombé dans le four à 800 degrés de l'usine d'incinération des déchets d'Hinwil (ZH). L'accident est survenu mercredi en fin de soirée, alors que l'homme tentait de dégager un entonnoir à déchets obstrué. Les circonstances exactes du drame ne sont pas encore connues, ont précisé les responsables du retraitement des déchets de l'Oberland zurichois et la police cantonale hier devant la presse. Une enquête a été ouverte auprès du ministère public du district d'Hinwil. L'intervention d'une tierce personne ou l'influence de l'alcool sont toutefois exclues./ats

### Genève Médaille pour Haldas

La Ville de Genève a décerné hier la médaille «Genève reconnaissante» à l'écrivain Georges Haldas. Georges Haldas est le 42e lauréat de cette récompense décernée depuis 1932./ats

### Bob Touriste tué au Lac Noir

Un touriste britannique de 40 ans a perdu la vie hier à 20 h 20 au Lac Noir, alors qu'il effectuait une descente sur un petit bob en plastique. Cet habitant de Manchester a perdu la maîtrise de l'engin qui a pris de la vitesse et a percuté un banc se trouvant au bord de la piste./ats

### Riehen Christo devra affronter la vox populi

Les œuvres de Christo n'emballent pas les Démocrates suisses (DS). Le parti a déposé un référendum contre l'achat par la commune de Riehen (BS) d'une peinture de l'artiste pour la somme de

295.000 francs. Les DS ont récolté 2898 signatures (500 sont nécessaires). Les citoyens de Riehen devront donc se prononcer en votation populaire sur l'achat de cette œuvre jugée trop coûteuse par les DS./ats

### Amsterdam L'enfer est pavé de bonnes intentions

Les policiers d'Amsterdam souhaitent améliorer leur image auprès des minorités. Alors ils ont ouvert l'annuaire et ont envoyé une carte de vœux pour le ramadan aux personnes qui portaient des noms «exotiques»... Après l'envoi de 3000 cartes de vœux, les policiers ont reçu plusieurs dizaines d'appels, dont «un grand nombre de plaintes» de personnes qui se sont senties profondément insultées, a reconnu hier le porte-parole de la police d'Amsterdam. «On a juste cherché les noms exotiques (dans l'annuaire)», a-t-il expliqué. «Et je dois admettre que nous n'aurions jamais dû conclure qu'une personne portant un tel nom était musulmane. Mais nous avons envoyé ces cartes avec les meilleures intentions»./ap

### Saint-Gall Meurtier pour 200 francs

Un Suisse de 27 ans a avoué le meurtre d'un retraité de 89 ans à Saint-Gall le 7 janvier. Sans emploi, le jeune homme voulait obtenir de l'argent de son ancien propriétaire, a indiqué hier la police cantonale. Selon ses propres aveux, le meurtrier présumé a frappé et poignardé le retraité. Il a ensuite dérobé le porte-monnaie de sa victime qui contenait 200 francs. Avant de quitter les lieux, il a encore bouté le feu à sa chambre à coucher dans le but d'effacer d'éventuelles traces./ats

## MD-11 Indiscrétions sur les échanges des pilotes

Les pilotes se seraient opposés sur les procédures à suivre peu avant le crash du MD-11 de Swissair au large du Canada, a rapporté hier le «Wall Street Journal». Le quotidien affirme avoir obtenu un résumé préliminaire de l'enregistrement des échanges des pilotes.

Selon le journal, le capitaine voulait suivre toutes les règles et procédures en cours, reportant certaines décisions comme le largage de fuel, tandis que le copilote prônait d'atterrir au plus vite à Halifax (Nouvelle-Ecosse).

Ainsi, à un moment de forte tension, le capitaine aurait demandé à son copilote de le «laisser tranquille», alors qu'il consultait la liste des procédures à suivre en cas

d'urgence. A un autre moment, le capitaine, dans un état de stress évident, aurait également répondu ne pas vouloir être «interrompu» si souvent, alors que des décisions cruciales devaient être prises.

Refusant de commenter l'article du «Wall Street Journal», le porte-parole de Swissair, Erwin Schärer, a estimé que certaines personnes ont violé le devoir de silence. Même Swissair n'a pas connaissance du résultat de l'analyse des boîtes noires.

Un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a quant à lui rappelé que «la loi canadienne interdit la publication des échanges à l'intérieur du cockpit». Il a indiqué ne pas confirmer «la validité du contenu» de l'article./ats-afp

## IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.  
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod.  
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.  
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:  
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya.  
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni, Richard Gafner.  
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.  
Littoral: Stéphane Devaux (resp.), Patrick Di Lenardo, Ivan Radja, Frédéric Mairy, Marianne de Reynier, Val-de-Ruz: Philippe Chopard.  
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.  
Canton du Jura: Michel Gogniat.  
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).  
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.  
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA  
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché  
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63  
Le Locle, rue du Pont 8  
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

## Lourdes sanctions en vue

Les trois cerveaux présumés du rapt de Stéphane Lagonico risquent un long séjour derrière les barreaux. Même si l'enquête judiciaire ne fait que commencer, un procès devant un Tribunal criminel, instance compétente pour les sanctions les plus élevées dans le canton de Vaud, paraît presque certain.

Dans la liste des infractions gravissimes, l'enlèvement et la prise d'otage figurent en bonne place dans le Code pénal. S'il y a demande de rançon, l'auteur d'un enlèvement risque entre trois et vingt ans de réclusion. L'auteur d'une prise d'otage, in-

fraction voisine, est passible de la même sanction s'il a menacé de tuer la victime, l'a traitée avec cruauté ou lui a causé des lésions corporelles.

L'avocat lausannois Eric Stoudmann rappelle que les enlèvements ont valu généralement de lourdes peines à leurs auteurs. Mandaté pour défendre les intérêts de Stéphane Lagonico et de sa famille, constitués partie civile, Me Stoudmann estime qu'un renvoi devant le Tribunal criminel semble «certain». Cela signifie que les accusés, ou du moins certains d'entre eux, encourrent au minimum six ans de ré-

## La Poste Belle pièce pour un anniversaire



Swissmint a émis hier une pièce commémorative de 20 francs pour fêter le 150e anniversaire de la Poste suisse. Avec cette dernière, l'ancienne Monnaie fédérale propose une enveloppe destinée aux philatélistes et numismates, assortie de la pièce et d'un bloc de quatre exemplaires d'un timbre spécial consacré à l'événement. La pièce en argent et le timbre ont été conçus par l'artiste Claude Sandoz, établi à Lucerne et qui enseigne à l'École supérieure d'art visuel de Genève. Claude Sandoz a posé hier aux côtés d'une reproduction géante de son œuvre. photo Keystone